

FAITS SAILLANTS DES GAINS ET ACQUIS SYNDICAUX 2007

- ✓ Premiers résultats concrets de la Politique jeunesse
 - Lancement d'un programme de mentorat
- ✓ Re conduite du programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières
 - Dix candidats recevront un prêt de 10 kilos/m.g.
- ✓ 10 M \$ en aide à l'établissement
 - Augmentation de 5 % par rapport à 2006
- ✓ Modifications à la fiscalité agricole
 - Hausse de l'exemption pour gains en capital
- ✓ Prix plafond sur le quota laitier
- ✓ Bonification de l'aide du MAPAQ aux groupes de relève
 - Augmentation de 10 % par rapport à 2006
- ✓ Fonds coopératif d'aide à la relève
- ✓ Nouveau contingent pour la relève en acériculture
 - 11 % des nouveaux contingents à la relève agricole
- ✓ Commission sur l'avenir de l'agriculture du Québec
 - Trente propositions sur la relève agricole
- ✓ Engagements électoraux des trois principaux partis en faveur de la relève agricole
- ✓ Participation au Congrès mondial des jeunes agriculteurs
- ✓ Lancement d'un site web (www.fraq.qc.ca)
- ✓ Bourses d'études
 - Cinq bourses d'études d'une valeur de 500 \$ chacune
- ✓ Agri-Génie
- ✓ Rabais exclusif sur colloques CRAAQ
 - Rabais exclusif de 50 % aux membres
- ✓ Avantage avec le Service de comptabilité et de fiscalité de l'Union des producteurs agricoles
 - Rabais de 200 \$ sur les honoraires



LES GAINS ET LES ACQUIS SYNDICAUX

DE LA FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC

ANNÉE 2007



AVANT-PROPOS

Chaque année, les jeunes agricultrices et les jeunes agriculteurs confient des mandats à la Fédération de la relève agricole du Québec sous la forme de résolutions. Ces dernières dictent son action quotidienne, laquelle vise à améliorer les conditions d'établissement en agriculture et à travailler à une meilleure préparation des jeunes.

Au fil des derniers mois, la FRAQ conduisait une série d'actions syndicales et accomplissait de nombreuses représentations dans le but avoué de réaliser des gains concrets et tangibles pour la relève agricole québécoise.

L'année 2007 ne fait certes pas exception en matière de gains syndicaux. Le présent document dresse un rapide aperçu des principaux gains obtenus par la FRAQ au cours des douze derniers mois. Loin d'être une liste exhaustive, cette brochure se veut à la fois un outil de conviction et de reddition de comptes. À ceux et celles qui se demandent « à quoi ça sert la FRAQ ? », nous espérons y apporter ici une réponse convaincue et convaincante!

QUELQUES-UNS DES GAINS RÉALISÉS AU FIL DE NOS 25 ANNÉES D'EXISTENCE

- ✓ **Soutien du milieu**
 - Soutien financier et moral de l'UPA
 - Enveloppe du ministère de l'Agriculture du Québec pour les activités de formation et d'information
- ✓ **Aides à l'établissement**
 - Deux programmes d'aide à la relève laitière
 - Programme d'aide à la relève dans les œufs
 - Rabais de cotisation à l'ASRA
 - Bonification des primes à l'établissement
- ✓ **La formation en agriculture**
 - La promotion de la formation agricole
- ✓ **Partenariats privilégiés**
 - Mission d'études, stages et échanges
 - Participation au congrès mondial des jeunes agriculteurs
- ✓ **Prendre sa place**
 - Place réservée à la relève sur chacun des syndicats de base et de nombreux syndicats spécialisés
 - Reconnaissance de la relève agricole par la Loi sur les producteurs agricoles
- ✓ **Politique d'établissement**
 - Politique d'intégration des jeunes en agriculture
 - Volet Établissement et relève agricole de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture du Québec

CONCLUSION

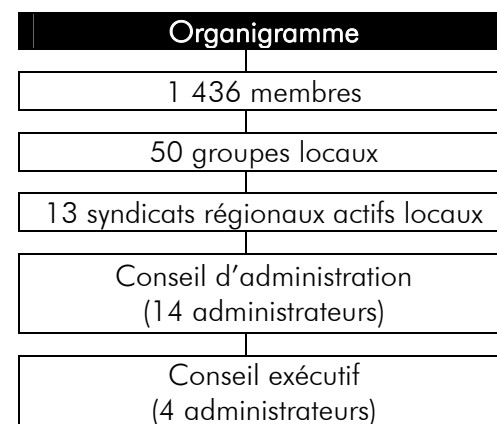
Preuve est aujourd'hui démontrée que la Fédération de la relève agricole du Québec travaille quotidiennement à la concrétisation de sa mission d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure préparation des jeunes. La présente brochure dresse un bref portrait des nombreux gains syndicaux et organisationnels réalisés par la Fédération au cours de l'année 2007. Ces gains s'inscrivent en droite ligne avec les mandats confiés par ses membres.

Le chemin vers l'accomplissement de la mission apparaît parfois ardu et semé d'embûches. La FRAQ y voit là une source supplémentaire de motivation. Avec l'objectif de maintenir le nombre de fermes, il importe de réaliser que les gains aujourd'hui réalisés auront certes un impact positif pour la « relève de la relève » qui demain assurera le développement d'une agriculture québécoise prospère et attirante.

Pour de plus amples informations sur la Fédération de la relève agricole du Québec et ses actions, prière de visiter le www.fraq.qc.ca.

BREF PORTRAIT DE LA FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est présente sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Elle représente, depuis sa création en 1982, la relève agricole d'ici, qu'elle soit jeune agriculteur ou aspirant agriculteur. À cet effet, toutes les formes d'établissement et tous les secteurs de production se retrouvent au sein de la Fédération.



Affiliation

Dès sa création, la FRAQ s'affiliait à l'Union des producteurs agricoles de façon à joindre sa voix à celles des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Elle est également affiliée à la Table pancanadienne de la relève agricole tout en siégeant à de nombreux comités avec des organismes du milieu.

Liste des syndicats affiliés et actifs

- ✓ Syndicat de la relève agricole de l’Abitibi—Témiscamingue
- ✓ Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
- ✓ Jeunes agriculteurs de la Beauce
- ✓ Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec
- ✓ Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud
- ✓ Syndicat de la relève agricole de l’Estrie
- ✓ Syndicat de la relève agricole de Lanaudière
- ✓ Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
- ✓ Syndicat de la relève agricole de Laurentides—Outaouais
- ✓ Association de la relève agricole de la région de Québec
- ✓ Centre régional des jeunes agriculteurs
- ✓ Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe
- ✓ Association de la relève agricole de Montérégie-Ouest

recrutement s’inscrit dans la volonté de la FRAQ d’accroître son financement et d’assurer une meilleure représentativité de la relève.

Avantage avec le Service de comptabilité et de fiscalité de l’Union des producteurs agricoles

Depuis quelques années, les affiliés demandent à la FRAQ de doter la carte de membre d’avantages concrets et tangibles. Un premier pas en ce sens fut franchi cet été avec l’engagement des services de comptabilité et de fiscalité de l’UPA d’offrir un rabais de 50 % sur leurs honoraires (jusqu’à concurrence de 200 \$ par entreprise). Rappelons que les SCFUPA offrent des services en matière de préparation d’états financiers et de déclarations d’impôt, de préparation des données pour le PCSRA et de planification fiscale pour les transferts de ferme et l’acquisition ou la vente d’entreprises.

Agri-Génie

2007 marquait le vingtième anniversaire du concours Agri-Génie. Est-il nécessaire de rappeler que cet événement vise à promouvoir la formation professionnelle en agriculture auprès des jeunes de la relève agricole? À cet effet, il permet aux concurrents et concurrentes de démontrer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles dans le domaine de l'agroalimentaire. À l'occasion de son vingtième anniversaire, le concours Agri-Génie se dotait d'une nouvelle image. Ainsi, un nouveau logo, dans les tons de bleu et orange, vient illustrer la transmission du savoir. La finale provinciale prenait également une nouvelle saveur avec le renouvellement de la banque de questions.

Rabais exclusif sur colloques CRAAQ

Donnant suite à la volonté exprimée par les syndicats affiliés de doter la carte de membre d'avantages tangibles, la FRAQ offrait à ses membres un rabais exclusif de 50 % sur leur inscription à une des activités ciblées du Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec. Cette initiative a connu un vif succès et a permis le recrutement de nouveaux adhérents. La contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec aura permis l'octroi de ce rabais.

Hausse du membership

Depuis quelques années, le membership à la FRAQ connaît une hausse constante et encourageante. Ainsi, avec l'implication accrue des syndicats affiliés, la Fédération enregistre, pour 2007, une hausse de 5 % des adhésions. En outre, il existe maintenant une nouvelle politique en matière de reconnaissance des efforts de recrutement des affiliés par la remise de deux bourses à deux syndicats s'étant démarqués. Il est à noter que cet effort de

ACQUIS ET GAINS SYNDICAUX

« POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE »

Premiers résultats concrets de la Politique jeunesse

Lancée en 2005, le volet Établissement et relève agricole de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture du Québec prenait son véritable envol cette année par des actions concrètes en faveur de la relève. En effet, au cours des derniers mois, le Ministère lançait divers outils dont une vidéo promotionnelle à l'intention des étudiants du secondaire. De plus, les premiers résultats du vaste recensement sur la relève établie permettront de dresser un portrait de situation pour agir sur l'établissement. Notons que le taux de participation avoisine le 95 %.

Plus récemment, le Ministère s'associait avec la Fondation de l'entrepreneurship afin de lancer un volet agriculture à l'actuel programme de mentorat de celle-ci. Il existe actuellement 70 cellules de mentorat au Québec et la relève agricole aura maintenant accès à ce service, lequel devrait être adapté à leurs besoins. Avec sa Politique jeunesse, le ministère de l'Agriculture du Québec offre maintenant un service d'accompagnement professionnel et personnalisé à la relève agricole. Un conseiller en relève est disponible dans chacune des régions afin d'échanger sur le projet d'établissement, de diriger la relève vers les ressources appropriées et d'assurer le suivi du dossier.

Reconduite du programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières

Après une première année couronnée de succès, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) reconduisait son programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises. Une fois de plus, dix candidats se verront remettre un prêt de 10 kilos/m.g. en prévision du démarrage de leur ferme. C'est donc une nouvelle cohorte de dix relèves laitières qui verra son projet se concrétiser dans ce secteur. Rappelons que la FPLQ réserve 1 % du quota laitier à la relève agricole.

10 M \$ en aide à l'établissement

La Financière agricole du Québec aura investi, pour l'année 2006-2007, près de 10 M \$ en aide à l'établissement en vertu de son programme d'appui financier à la relève. En outre, 325 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement (ou prime à l'établissement) et 65 personnes ont reçu une subvention au démarrage. Ces quelques statistiques constituent une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière.

Modifications à la fiscalité agricole

À leurs derniers budgets respectifs, les deux paliers gouvernementaux annonçaient deux mesures fiscales qui auront des conséquences heureuses sur le transfert de ferme. En effet, l'exemption pour gains en capital passe à 750 000 \$ alors que la taxe sur le capital sera abolie à compter de 2009. Deux mesures depuis longtemps réclamées par la FRAQ qui souhaitait toutefois les limiter au transfert de ferme.

« POUR AMÉLIORER NOTRE RÉSEAU SYNDICAL ET LE SERVICE AUX MEMBRES »

Site web

En mars dernier, la Fédération investissait la toile internet en se dotant d'un véritable site web. Développé avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ce site présente les principales actions et réalisations de la FRAQ et vise à assurer une présence de cette dernière sur le web. En outre, le nouveau site web offre une information générale sur le processus d'établissement et réfère la relève agricole vers les organismes habilités à l'accompagner.

Bourses d'études

Soucieuse de promouvoir la formation en agriculture et d'encourager la relève à poursuivre ses études en prévision de son établissement, la FRAQ remettait, en 2007, cinq bourses d'études d'une valeur de 500 \$ chacune à des étudiants de niveau collégial. Issues d'un partenariat avec La Financière agricole, ces bourses visent à souligner les résultats académiques et l'implication communautaire de la relève agricole. De surcroît, la Fédération s'associait avec le Fondation de la famille terrienne afin d'octroyer deux bourses d'excellence supplémentaires parmi tous les récipiendaires.

Participation au Congrès mondial des jeunes agriculteurs

Cinq représentants de la Fédération de la relève agricole participaient, en juillet dernier, à la deuxième édition du Congrès mondial des jeunes agriculteurs tenu à Buenos Aires, en Argentine. Sous le thème « Les actions d'aujourd'hui en vue des récoltes de demain » et organisé par la Fédération internationale des producteurs agricoles, plus de 150 jeunes agriculteurs en provenance de 30 pays discutaient de leurs préoccupations au regard de l'avenir de la profession et de leurs organisations. Quatre thèmes faisaient l'objet d'une session de travail. Une participation à un événement de cette envergure permet certes de tirer quelques conclusions quant au développement de l'agriculture. Dans cet esprit, la délégation de la FRAQ retiendra que l'accès au financement et le vieillissement de la population agricole représentent des enjeux universels. Cette participation était rendue possible grâce à un appui financier de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, l'Union des producteurs agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et La Financière agricole du Québec.

Plus grande visibilité de la FRAQ auprès du secteur

Tout au cours de la présente année, la FRAQ donnait une dizaine de conférences lors de journées de formation ou d'information organisées en régions. De plus, profitant de son vingt-cinquième, la FRAQ augmentait sa visibilité auprès des divers intervenants du secteur par la publication d'un cahier anniversaire et une plus grande présence dans les médias.

Prix plafond sur le quota laitier

Dès les premières discussions sur le sujet, la Fédération se positionnait en faveur d'un prix plafond sur le quota laitier. Cette prise de position se justifiait par la nécessité d'obtenir un prix qui reflète la réalité vécue à la ferme, particulièrement pour un jeune en processus d'établissement. Tout le réseau syndical de la FRAQ participa aux assemblées de consultation de la Fédération des producteurs de lait du Québec avec pour résultat l'adoption, par cette dernière, d'un prix plafond dégressif sur le quota laitier.

Bonification de l'aide MAPAQ aux groupes de relève

Depuis plusieurs années, les regroupements de la relève agricole bénéficient d'une enveloppe budgétaire du ministère de l'Agriculture du Québec pour l'organisation d'activités de formation, d'information et de valorisation. Cette année et suite aux pressions exercées par la Fédération, le Ministère confirmait la hausse de l'enveloppe budgétaire réservée aux activités de la relève agricole — à hauteur de 10 % — de façon à combler les besoins supplémentaires. Cette hausse signifie donc l'organisation d'activités supplémentaires.

Fonds coopératif d'aide à la relève

La Coop fédérée annonçait, en août dernier, la création du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Ce fonds permettra notamment aux jeunes de la relève agricole, appuyés par une coopérative locale, de recevoir un soutien financier. Pour l'instant, les modalités concernant la gestion du fonds ainsi que ses critères d'admissibilité restent à établir. Toutefois, nous savons d'ores et déjà que deux conditions devront être respectées par les candidats. Premièrement, ils doivent être appuyés par une coopérative agricole. Ensuite, ils devront être membres de la FRAQ.

Rappelons que la FRAQ et La Coop fédérée travaillent de concert depuis quelques années afin de mieux répondre aux besoins des membres qu'ils ont en commun et ce fonds d'aide représente une étape importante de ce partenariat. À la suite de la tenue de deux importantes activités organisées en collaboration avec les Légendes du hockey, La Coop fédérée versait récemment une première tranche de 100 000 \$ au Fonds coopératif d'aide à la relève agricole.

Nouveau contingent pour la relève en acériculture

Dès la mise en œuvre du contingent en production acéricole, la FRAQ demandait à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) de prévoir un mécanisme d'attribution de contingent aux nouveaux producteurs. Après une longue réflexion et une diminution de sa réserve, la FPAQ attribuera 11 % de ses nouveaux contingents à la relève agricole dès 2008. Cette dernière devra présenter un projet de démarrage d'une nouvelle entreprise acéricole et, selon l'évaluation du dossier, se verra remettre jusqu'à 25 000 entailles de contingent.

« POUR REPRÉSENTER LA RELÈVE AGRICOLE LÀ OÙ ÇA COMPTE VRAIMENT »

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec

Constatant que le développement de l'agriculture québécoise se trouve à la croisée des chemins, le gouvernement du Québec lançait, en 2006, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec dont le mandat se résume à examiner l'efficacité des interventions publiques et formuler des recommandations sur les adaptations à faire. La FRAQ ne pouvait

manquer une pareille occasion de mobiliser son réseau et de participer activement à cette véritable redéfinition de l'avenir du secteur.

Dans cet esprit, une dizaine de syndicats affiliés déposaient et présentaient un mémoire devant la Commission. De son côté, la FRAQ se positionnait en faveur du maintien du nombre de fermes comme pilier d'une future politique agricole québécoise. Le mémoire élaboré par la Fédération faisait état de seize propositions concrètes visant l'atteinte de cet objectif. Parmi les mesures proposées, soulignons la création d'un fonds de retraite, la création d'une banque de fermes et la mise en œuvre d'un capital patient. Au final, la Commission recevait une trentaine de propositions sur la relève agricole dont la plus populaire demeure un fonds d'aide à l'établissement.

Engagements électoraux des trois principaux partis en faveur de la relève agricole

Dès le déclenchement de l'élection générale provinciale en février dernier, la FRAQ interpellait les trois grands partis afin que ces derniers prennent des engagements concrets et chiffrés en matière d'établissement de la relève en agriculture. Les revendications portaient fruits puisque tous les partis politiques prenaient position en faveur d'une refonte de la fiscalité au transfert de ferme et d'une bonification de l'aide à l'établissement. À ce titre, il importe de souligner que la relève agricole apparaît comme une des priorités de l'actuel ministre de l'Agriculture du Québec.